FNAIM

AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

PRESTATIONS			HONORAIRES TTC[1]	À LA CHARGE DU
APPARTEMENTS				
Jusqu'à		120 000 €	5 250 EUROS	ACQUEREUR
De	120 001 € à	380 000 €	4,20 %	ACQUEREUR
De	380 001 € à	- €	3,80 %	ACQUEREUR
De	€ à	€		
De	€ à	€		
MAISON / VILLA				
Jusqu'à		120 000 €	5 250 EUROS	ACQUEREUR
De	120 001 € à	380 000 €	4,20 %	ACQUEREUR
De	380 001 € à	- €	3,80 %	ACQUEREUR
De	€ à	€		
De	€ à	€		
LOCAL COMMERCIAL (MURS)				
Jusqu'à		120 000 €	5 250 EUROS	ACQUEREUR
De	120 001 € à	300 000 €	4,20 %	ACQUEREUR
De	300 001 € à	- €	3,85 %	ACQUEREUR
De	€ à	€		
De	€ à	€		
FONDS DE COMMERCE				
Jusqu'à		40 000 €	3 950 EUROS	ACQUEREUR
De	40 001 € à	50 000 €	4 250 EUROS	ACQUEREUR
De	50 001 € à	60 000 €	4 650 EUROS	ACQUEREUR
De	60 001 € à	80 000 €	5 250 EUROS	ACQUEREUR
De	80 001 € à	- €	6,00 %	ACQUEREUR
TERRAINS À BÂTIR				
Jusqu'à		50 000 €	4 850 EUROS	ACQUEREUR
De	50 001 € à	80 000 €	5 650 EUROS	ACQUEREUR
De	80 001 € à	110 000 €	6 450 EUROS	ACQUEREUR
De	110 001 € à	150 000 €	7 250 EUROS	ACQUEREUR
De	150 000 € à	€	8 500 EUROS	ACQUEREUR

Nom commercial, dénomination sociale, forme juridique, montant du capital social, n° SIREN/SIRET suivi de la mention « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle, activité(s) exercée(s), nom et adresse du garant.

AD NOSTRA IMMOBILIER
SARL AU CAPITAL SOCIAL DE 15 000 EUROS.
N° SIREN 831 308 440 RCS RENNES

CARTE PROFESSIONNELLE TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE, N° CPI 3522017000020800, DELIVREE PAR LA CCI D'ILLE ET VILAINE

N.B. : le cas échéant une mention intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.
1/ Indiquer le taux ou le montant en euros.

Honoraires au 01 / 10 / 2018

N° SIRET : 775 698 087 000 19. Toute reproduction est interdite sauf avec accord de la FNAIM (article L111-1 et s et L335-2 et s du CPI). 04/04/2017